



SAUV BOCAGE

L'EcoContribution, un atout majeur pour la biodiversité

En 2022, la Fédération Départementale Des Chasseurs du Territoire de Belfort a poursuivi ses actions de plantations de haies bocagères et de vergers de sauvegarde sur le département ainsi que la distribution d'arbres fruitiers sauvages aux différentes sociétés de chasse dans le cadre du projet éco-contribué « SAUV'BOCAGE »

Durant cette période de plantation, la FDC 90 a réalisé :

- ⇒ 865 mètres de haies à Lepuix-Neuf
- ⇒ 120 mètres de haies et 1 verger de 15 arbres fruitiers à Joncherey
- ⇒ 50 mètres de haies à Lachapelle-sous-Rougemont
- ⇒ 160 mètres de haies et 1 verger de 22 arbres fruitiers à Florimont
- ⇒ 200 mètres de haies à Méziré
- ⇒ 1 verger de 9 arbres fruitiers à Sermamagny

La FDC90 a également distribué 955 arbres fruitiers sauvages à 34 communes du département ainsi qu'à des particuliers.

2 journées de formation consacrées à la taille des arbres fruitiers ont été organisées sur les communes de Sermamagny et Grandvillars. Près de 30 personnes ont participé à ces 2 formations.

Au total la fédération a implanté depuis l'an 2000, 13 955 mètres linéaires de haies et 676 arbres fruitiers répartis sur 44 vergers sur l'ensemble du département.

La mobilisation des participants est importante sur ce projet et nous remercions les nombreux chasseurs et bénévoles qui ont planté les arbres dans les différentes communes.

Un suivi annuel est réalisé, les arbres dépéris sont remplacés et financés par la FDC 90 pendant 3 ans.

